

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le premier (1^{er}) jour du mois d'avril 2019, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Madame Diane Dufour étant absente.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 13 et prend fin à 19 h 14.

Rés # 19-04-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en y ajoutant toutefois le point :

8.9 - Mandat pour « illumination des fêtes du 150^e de Saint-Siméon ».

Note LE BON COUP

Monsieur le maire mentionne l'excellent travail bénévole effectué par Mme Nicole Normand (Boily) et M. Jean Savard qui s'occupent bénévolement du « bingo » depuis plusieurs années. Merci de votre implication.

Rés # 19-04-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2019

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2019, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 19-04-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1906882 à C19066955 et L1900011 à L19000015)	140 218,89 \$
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	43 221,31 \$
- Frais de déplacement	1 418,14 \$
TOTAL	184 858,34 \$

**Rés # 19-04-04 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR
POUR L'ANNÉE 2018**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur (C.M., art. 966.3) de l'année 2018, déposés en séance tenante par madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Benoit Côté, CPA, en fait la présentation en séance tenante.

Un avis public de la présentation des dits rapports a été publié conformément à la Loi.

Une période de questions sur lesdits rapports et réservée au public débute à 19 h 04 et prend fin à 19 h 06.

**Rés # 19-04-05 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR
L'ANNÉE 2019**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renommer la firme " Benoit Côté, comptable professionnel agréé ", à titre de vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'exercice financier 2019 (C.M. art. 966). Les honoraires pour ce mandat statutaire de vérification des états financiers de 2019 seront de 11 000 \$ (plus taxes), plus les travaux spéciaux, en dehors du mandat statutaire, qui seront facturés au taux horaire de 85 \$ (plus taxes).

**Rés # 19-04-06 EMBAUCHE D'UNE FIRME AFIN D'ACTUALISER ET DE
PLANIFIER LES RESSOURCES HUMAINES**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour actualiser et planifier les ressources humaines de la municipalité, c'est-à-dire la révision des descriptions de poste, les comparaisons salariales et la planification de la main d'œuvre. Le tout selon l'offre déposée le 8 mars 2019.

Rés # 19-04-07 CRÉATION D'UNE NOUVELLE RÉSERVE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la création d'une nouvelle réserve financière dans laquelle seront transférés les fonds recueillis dans la campagne de financement « Ma Clinique Mon Doc ».

**Rés # 19-04-08 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL EN SÉCURITÉ INCENDIE
2018 DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport annuel des activités en sécurité incendie 2018 sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

c.c. MRC de Charlevoix-Est

Rés # 19-04-09 DÉMISSION D'UN POMPIER VOLONTAIRE EXTERNE

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de M. Maxim Pelletier à titre de pompier volontaire.

Rés # 19-04-10 CONGRÈS DE « L'ACSIQ »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil autorise le directeur du service incendie, M. Yoan Savard, ainsi que sa conjointe, à assister au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), qui se tiendra du 18 au 21 mai 2019 à La Malbaie.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Note CALENDRIER DES TRAVAUX DE VOIRIE

Madame la directrice générale, Sylvie Foster, procède au dépôt de la liste des travaux prévus par l'équipe des travaux publics pour 2019.

Rés # 19-04-11 OFFRE D'EMPLOI POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Suite au départ d'un ouvrier de voirie saisonnier, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offre d'emploi pour occuper le susdit poste. L'offre ayant été soumise à l'interne, tel que le prévoit la politique de dotation du personnel. La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 18 avril 2019.

Rés # 19-04-12 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MAMH POUR LES TRAVAUX SUR LA RUE BELLEY

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le Maire, Sylvain Tremblay, à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du « Programme d'infrastructure municipales d'eau » (dossier 2025046).

Rés # 19-04-13 PRIX REÇUS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LA RUE BELLEY

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à la « surveillance des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie » sur la rue Belley, auprès des firmes suivantes :

- Harp Consultant ;
- ARPO, Groupe-conseil ;

ATTENDU QUE la firme « Harp Consultant » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme « Harp Consultant » pour procéder à la « surveillance des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie » sur la rue Belley, au coût de 18 360 \$ (plus les taxes).

Rés # 19-04-14 ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DU SOL DU CENTRE DES LOISIRS DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offres par voie d'invitation auprès de professionnels en la matière de la région de Charlevoix, aux fins de nous soumettre un prix pour procéder à une « étude de caractérisation du sol au Centre des loisirs de Baie-des-Rochers ».

Rés # 19-04-15 NOMINATION D'UNE FONCTIONNAIRE ADJOINTE À LA DÉLIVRANCE DES PERMIS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Mme Johanne Dallaire au poste de « fonctionnaire adjointe à la délivrance des permis ». Elle est, par la présente, autorisée à signer et émettre les permis qui lui seront soumis.

**Rés # 19-04-16 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 242**

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Gilles Harvey, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement, portant le numéro 242, amendant le règlement de zonage N° 196, comme suit :

- modifiant le règlement de zonage n° 196, en agrandissant la zone CR-103 à même une partie de la zone HA-121;
- modifiant l'article 4.1, du règlement de zonage n° 196, en autorisant l'usage « plein air intensif » à la zone MR-27;
- modifiant les règlements de zonage n° 196 et de lotissement n° 197, pour les rendre conformes au règlement n° 281-01-17, de la MRC de Charlevoix-Est modifiant les conditions d'implantation de résidences en zone agricole selon l'autorisation n° 378442 de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) rendue en vertu de l'article 59 de la loi de protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);
- modifiant l'article 5.13, du règlement relatif à l'émission des permis et certificats n° 195, par l'ajout du point 13, soit que les travaux inférieurs à une somme de 1 000 \$ et non relatifs à un agrandissement, sont aussi considérés à de menus travaux.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**Rés # 19-04-17 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU CARNAVAL POUR
L'ANNÉE 2019**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers procéder à l'adoption du rapport financier du « Carnaval » pour l'année 2019, qui s'est soldé par un déficit de 5 127,46 \$. Il est à noter que les dépenses comprennent les frais reliés à l'ouverture et l'entretien de la piste de « Derby » pour les courses de chevaux.

**Rés # 19-04-18 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU TOURNOI DE
HOCKEY POUR L'ANNÉE 2019**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers procéder à l'adoption du rapport financier du « tournoi de hockey » pour l'année 2019, qui s'est soldé par un surplus de 628,50 \$. Il est à noter que le surplus généré par ladite activité sera affecté pour la réalisation du projet de « piste de dirt bike ».

Rés # 19-04-19 PLACE « MARIE-PAULE-TREMBLAY (FORTIN) »

Sur proposition de monsieur Sylvain Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de Toponymie du Québec d'attribuer le nom de « Place Marie-Paule-Tremblay (Fortin) » au lieu communément connu sous l'appellation de « Place Festival ».

Rés # 19-04-20 PARC « PIERRE-ASSELIN »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le lieu où sont installés les jeux de pétanque, dans le secteur de rivière Noire (lot 5 728 795), « Parc Pierre-Asselin ».

Rés # 19-04-21 PROLONGEMENT DE LA DURÉE DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON ET DE SON PLAN D'ACTION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Siméon s'est dotée en 2015 de sa toute première politique des aînés, incluant un plan d'action;

CONSIDÉRANT que cette politique et son plan d'action son échus depuis le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est a initié et réalisé la démarche MADA (municipalité amie des aînés) collectivement avec l'ensemble des municipalités de son territoire, dont celle de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT que la politique adoptée est encore d'actualité et que les actions contenues au plan d'action n'ont pas toutes été réalisées;

CONSIDÉRANT que la MRC n'est pas disposée à court et moyen termes à entamer et procéder à une démarche de renouvellement de sa politique et de celles de ses sept (7) municipalités, incluant leurs plans d'action;

CONSIDÉRANT qu'après vérification de la MRC auprès du Secrétariat au aînés du ministère de la Famille, qu'une fois la politique et les plans d'action échus, le PIQM (Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-MADA) permet quand même le dépôt de projets si l'échéance des politiques et leurs plans d'action ne date pas de plus de 24 mois (mais ce délai pourrait éventuellement être revue à la baisse à 12 mois);

CONSIDÉRANT la résolution numéro « 17-10-24 », par laquelle le conseil avait déjà prolongé la durée de la politique et de son plan d'action jusqu'au 31 décembre 2018;

À CES CAUSE, Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de prolonger jusqu'au 31 décembre 2019 la durée de la politique des Aînés de la Municipalité de Saint-Siméon ainsi que son plan d'action.

c.c. Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe, directrice de la sécurité publique et des communications, MRC de Charlevoix-Est.
M. Jérémie Provencher, agent de développement social, MRC de Charlevoix-Est.

Rés # 19-04-22 RATIFIER DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU PROGRAMME « PAFILR » POUR LA PISTE DE DIRT BIKE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la présentation d'une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale, dans le cadre du programme « PAFILR », pour le projet « construction d'une piste de terrain de vélos "Dirt Bike" ». Madame Johanne Dallaire, agente de développement est autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 19-04-23 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU PROGRAMME « PROJETS STRUCTURANTS » DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR LA PISTE DE DIRT BIKE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière pour la « construction d'une piste de terrain de vélos "Dirt Bike" » dans le cadre du programme « Projets structurants ».

Rés # 19-04-24 MODIFICATION À LA « POLITIQUE DU CAMP DE JOUR »

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la « Politique de camp de jour » de la manière suivante :

- La durée sera maintenant de huit (8) semaines à la place de sept (7).
- Les tarifs du camp de jour pour la saison passeront de :
130 \$ à 160 \$ pour 1 enfant
100 \$ à 120 \$ pour 2 enfants
70 \$ à 85 \$ pour 3 enfants.
- Le tarif du camp de jour à la journée passera de : 70 \$ à 12 \$ par enfant .
- À titre d'incitatif à l'emploi, un rabais de 10% sur le coût d'inscription est accordé aux enfants des monitrices et/ou moniteurs.
- Les tarifs du service de garde pour la saison passeront de :
80 \$ à 60 \$ pour 1 enfant
130 \$ à 90 \$ pour 2 enfants
150 \$ à 115 \$ pour 3 enfants.

Rés # 19-04-25 SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Dans le cadre de la « Semaine de l'Action bénévole », sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'organiser un « café-rencontre » pour tous les bénévoles des différents organismes oeuvrant dans notre communauté, jeudi le 11 avril 2019 de 8h à 10h au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay, en collaboration avec l'Association bénévole de Charlevoix.

Note

CERTIFICAT DE BÉNÉVOLAT 2019 – BÉNÉVOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans le cadre de la « Semaine de l'action bénévole », qui se déroulera du 7 au 13 avril 2019, monsieur le maire souligne les vingt-cinq (25) années pendant lesquelles Mme Sylvie Asselin a agi à titre de bénévole. Monsieur le conseiller Jean-Guy Harvey, responsable de la bibliothèque, remet donc à Mme Asselin, un certificat soulignant son bénévolat.

Rés # 19-04-26 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « RÉCIM »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM), pour apporter des améliorations au Centre des loisirs de Baie-des-Rochers.

Rés # 19-04-27 ACHAT D'UN DÉCOR ILLUMINÉ POUR LES FÊTES DU 150^e DE SAINT-SIMÉON

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un décor illuminé personnalisé pour les fêtes du 150^e anniversaire de la fondation de Saint-Siméon auprès de la firme « Leblanc Illuminations-Canada », selon la proposition soumise le 19 septembre 2018, au prix de 7 880,85 \$ (taxes incluses).

Rés # 19-04-28 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- La Société d'histoire de Charlevoix, abonnement	35,00 \$
- Centre d'action bénévole de Charlevoix, popote roulante	2 000,00 \$
- Fédération des Villages-relais, adhésion	813,00 \$
- Centre d'études collégiales en Charlevoix, 24 ^e Gala de la réussite	25,00 \$
- Centre de prévention du suicide de Charlevoix, adhésion 2019-2020	50,00 \$
- UPA de Charlevoix-Est, 4 billets souper-soirée sociale	120,00 \$
- Louis Brisson, don suite à l'incendie de leur résidence	100,00 \$

Rés # 19-04-29 CESSION D'UNE PARTIE DU LOT « 5 729 455 »

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de céder, pour la somme d'un dollar (1 \$), à monsieur Robert Desbiens et madame Sylvie Guérin, une partie du lot 5 729 455, au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon, adjacent à leur propriété respective (ancien chemin).

Les demandeurs s'engagent à prendre à leur charge tous les frais d'arpentage et de notariat reliés aux dites transactions.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant, monsieur Claude Poulin, et la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, monsieur Gérald Bouchard, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec le présent dossier.

Rés # 19-04-30 CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE EN ÉPI

CONSIDÉRANT que le myriophylle en épi est une plante aquatique envahissante qui est reconnue pour perturber les lacs et cours d'eau en formant de denses tapis de végétation qui déplacent la végétation indigène;

CONSIDÉRANT que cette plante envahissante modifie l'habitat des poissons et d'autres espèces aquatiques;

CONSIDÉRANT que cette plante envahissante, lorsqu'elle est bien implantée, perturbe sérieusement l'utilisation des plans d'eau à des fins récréatives et touristiques;

CONSIDÉRANT que le myriophylle en épi est difficile à éradiquer car de nouveaux plants peuvent se former entre autres par de multiples petits fragments transportés par le courant ou, d'un plan d'eau à l'autre, apportés par tout type d'embarcations;

CONSIDÉRANT que les lacs grandement atteints par le myriophylle infligent une dépréciation significative de la valeur foncière des propriétés riveraines;

CONSIDÉRANT qu'il est urgent de sensibiliser et d'informer l'ensemble de tous les utilisateurs des lacs et cours d'eau du Québec des gestes à poser pour contrôler la prolifération de cette plante exotique envahissante;

À CES CAUSES, Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de demander l'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection de lacs et de cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et de mettre sur pied un Programme national de gestion du myriophylle en épi;
- d'appuyer la déclaration de l'Alliance pour la création d'un tel Programme national de gestion du myriophylle en épi.

CORRESPONDANCE :

- **RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX**
Demande de permis de « bar avec autorisation de spectacles sans nudité » au Centre récréotouristique Camp Arthur Savard.

- **M. LUC FILLION**
Avis de départ comme « ouvrier de voirie saisonnier ».
- **ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS**
Financement de deux (2) postes de « technicien en aménagement paysager » pour l'été 2019.
- **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)**
Confirmation d'une aide financière de 4 000 \$ pour les fêtes du 150^e de Saint-Siméon.
- **M. RÉGIS LABEAUME, MAIRE DE QUÉBEC**
Remerciements pour le message de soutien de monsieur le Maire.
- **OFFRES DE SERVICES :**
 - Mme Stéphanie St-Pierre (administration)
 - Mme Élyse Lavoie (camp de jour)
 - M. Donald Fillion (voirie)
 - M. Nicol Savard (voirie)
 - M. Guylain Tremblay (camping et autres)
 - M. Maxime Girard (projet étudiant)
 - M. Sylvain Chartrand (travaux publics)
 - GÉMEL (firme d'ingénierie).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 13 et prend fin à 19 h 14.

Rés # 19-04-31 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 14.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale